

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mercredi 18 avril 2018 à 9 h  
11155, avenue Hébert**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement  
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont  
M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac  
Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont  
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

**FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK**

---

**Étaient aussi présents les employés cadres suivants :**

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement  
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture des sports des loisirs et du développement social  
Mme Claire Vassart, directrice de la performance du greffe et des services administratifs  
Mme Marie Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement

---

**Nombre de personnes dans la salle :zéro**

---

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

---

**CA18 10 156**

**Déposer les avis de convocation signifiés aux membres du conseil et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 avril 2018, à 9 h.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient déposés les avis de convocation signifiés aux membres du conseil;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 avril 2018, à 9 h avec la modification suivante :

- Que les sujets 20.05, 20.07, 40.03 et 40.04, inscrits à l'ordre du jour, soient reportés à une séance ultérieure.

Adopté à l'unanimité.

10.01

**CA18 10 157**

**Adjuger à Construction Viatek Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 4 469 092,21 \$, taxes incluses, le contrat pour des travaux de pulvérisation et stabilisation pour la réfection de pavages et la reconstruction de trottoirs sur diverses rues de l'arrondissement et autoriser une dépense totale de 4 840 592,21 \$, taxes incluses. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centre.**

**Appel d'offres 1016 / 8 soumissions.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adjugé à Construction Viatek inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 4 469 092,21 \$, taxes incluses, le contrat 1016 pour l'exécution des travaux de pulvérisation et stabilisation pour la réfection de pavages et la reconstruction de trottoirs sur diverses rues de l'arrondissement de Montréal-Nord ;

QUE soit autorisée une dépense totale de 4 776 592,21 \$, taxes incluses ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1186329004

#### **CA18 10 158**

**Adjuger à Construction Viatek inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 1 084 460,58 \$, taxes incluses, le contrat pour des travaux de pulvérisation et stabilisation pour la réfection de pavages et la reconstruction de trottoirs sur diverses rues de l'arrondissement et autoriser une dépense totale de 1 180 960,58 \$, taxes incluses. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centre.**

**Appel d'offres 1018 / 8 soumissions**

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adjugé à Construction Viatek inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 1 084 460,58 \$, taxes incluses, le contrat 1016 pour l'exécution des travaux de pulvérisation et stabilisation pour la réfection de pavages et la reconstruction de trottoirs sur diverses rues de l'arrondissement de Montréal-Nord ;

QUE soit autorisée une dépense totale de 1 180 960,58 \$, taxes incluses ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1186329005

#### **CA18 10 159**

**Adjuger à Construction Encore Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 766 499,24 \$, taxes incluses, un contrat pour les travaux de réaménagement partiel de la mairie d'arrondissement.**

**Appel d'offres 1025 / 4 soumissions**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adjugé à Construction Encore Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 766 499,24 \$ taxes incluses, le contrat 1025 pour les travaux de réaménagement partiel de la mairie d'arrondissement;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1183602006

**CA18 10 160**

**Adjuger à Afcor Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 298 751,04 \$, taxes incluses, un contrat pour des travaux de réfection d'un chalet de baigneurs à la piscine du parc Ottawa situé au 10341 avenue Lausanne à Montréal-Nord et autoriser une dépense de 310 248,54 \$.**

**Appel d'offres 1029 / 7 soumissions**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adjugé à Afcor Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 298 751,04 \$, taxes incluses, le contrat 1029 pour l'exécution de travaux de réfection d'un chalet de baigneurs au parc Ottawa de l'arrondissement de Montréal-Nord;

QUE soit autorisée une dépense totale de 298 751,04\$, taxes incluses;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1184383001

**CA18 10 161**

**Octroyer un contrat de service à la Corporation de développement économique et communautaire de Montréal-Nord (CDEC), pour un montant maximal de 5 173,88 \$, taxes incluses, pour la mise en place d'un programme de soutien aux commerçants pour la construction de terrasses au printemps et à l'été 2018, approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme et approuver une contribution financière de 30 000 \$ pour l'implantation du programme.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit octroyé un contrat de service à la Corporation de développement économique et communautaire de Montréal-Nord (CDEC), pour un montant maximal de 5 173,88 \$, taxes incluses, pour la mise en place d'un programme de soutien aux commerçants pour la construction de terrasses au printemps et à l'été 2018;

QUE soit approuvée une contribution financière de 30 000 \$ pour l'implantation du programme;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1187856002

**CA18 10 162**

**Donner un avis de motion, présenter et adopter le premier projet de Règlement R.R.1562.043 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin d'introduire diverses dispositions en lien avec le marché public de quartier.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

AVIS est donné par M. Jean Marc Poirier qu'à une prochaine séance, il sera adopté le Règlement R.R.1562.043 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin d'introduire diverses dispositions en lien avec les marchés publics de quartier;

QUE soit présenté le premier projet de Règlement R.R.1562.043 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin d'introduire diverses dispositions en lien avec les marchés publics de quartier;

QUE soit adopté le premier projet de Règlement R.R.1562.043 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin d'introduire diverses dispositions en lien avec les marchés publics de quartier;

ET QU'une séance de consultation soit tenue conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1185995009

### **CA18 10 163**

**Donner un avis de motion, présenter et adopter le projet de Règlement RGCA11-10-0012-3 modifiant le Règlement RGCA11-10-0012 relatif aux permis et aux certificats afin d'introduire diverses dispositions en lien avec le marché public de quartier et la vente de produits alimentaires.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

AVIS est donné par Mme Chantal Rossi qu'à une prochaine séance, il sera adopté le Règlement RGCA11-10-0012-3 modifiant le Règlement RGCA11-10-0012 relatif aux permis et aux certificats afin d'introduire diverses dispositions en lien avec le marché public de quartier et la vente de produits alimentaires;

QUE soit présenté le projet de Règlement RGCA11-10-0012-3 modifiant le Règlement RGCA11-10-0012 relatif aux permis et aux certificats afin d'introduire diverses dispositions en lien avec les marchés publics de quartier sur le territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord qui a été remis aux membres du conseil.

QUE soit adopté le projet de Règlement RGCA11-10-0012-3 modifiant le Règlement RGCA11-10-0012 relatif aux permis et aux certificats afin d'introduire diverses dispositions en lien avec le marché public de quartier et la vente de produits alimentaires;

ET QU'une séance de consultation soit tenue conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté à l'unanimité.

40.02 1180217010

---

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne présente dans la salle.

---

À 9 h 15 h, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 14 mai 2018.